

Philippe Simon • Clotilde Simon  
Préface de Philippe Meirieu

# L'ÉCOLE

Guide complet pour découvrir  
**L'HISTOIRE** et **L'ORGANISATION**  
**DU SYSTÈME ÉDUCATIF**

À jour des dernières réformes

EYROLLES

# L'ÉCOLE

L'école fait souvent l'objet de débats chargés d'émotions personnelles et de slogans médiatiques, au point que nous peinons à séparer les réalités des préjugés et à nous faire une opinion réellement informée. Outil de dialogue entre les parents et les enseignants, ce guide revient sur l'histoire de l'école et présente l'organisation actuelle du système éducatif (formations, programmes...). Il aborde aussi des thèmes d'actualité : l'apprentissage de la lecture, l'éducation civique, la violence à l'école... Pour chacun, il s'appuie sur des statistiques et donne des éléments de comparaison avec les pays étrangers. Il développe en particulier les aspects concrets des dernières réformes.

## ■ Parents

## ■ Enseignants

## ■ Éducateurs



© Philippe Renault

**PHILIPPE SIMON**, instituteur devenu journaliste, est spécialiste de l'éducation à la rédaction d'*Ouest-France*. Il est l'auteur d'une trentaine de livres documentaires pour enfants dont *L'Imagerie du corps humain*, aux éditions Fleurus jeunesse. Il a également publié *Les Méthodes de lecture de notre enfance* aux éditions de La Martinière.



© Jean-David Chessel

**CLOTILDE SIMON** est titulaire d'un master de recherche en cinéma. Elle a d'abord été assistante d'éducation dans les académies de Caen puis de Paris. Depuis 2011, elle est conseillère principale d'éducation et exerce en lycée polyvalent dans l'académie de Créteil.

L'ÉCOLE



Clotilde et Philippe Simon

# L'ÉCOLE

EYROLLES

The logo for Eyrolles, featuring a horizontal line with a small grey circle in the center, positioned below the word "EYROLLES".

Éditions Eyrolles  
61, bd Saint-Germain  
75240 Paris Cedex 05  
[www.editions-eyrolles.com](http://www.editions-eyrolles.com)

Mise en pages : Istria

Dépôt légal : septembre 2018

*Imprimé en France par Normandie Roto*

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Éditions Eyrolles, 2018  
ISBN : 978-2-212-56800-4

# SOMMAIRE

Préface ..... 7

Introduction La préhistoire de l'école ..... 11

## Partie 1 Les différents cycles ..... 15

**Chapitre 1 L'école primaire ..... 17**

L'école maternelle ..... 17

L'école élémentaire ..... 21

Le certificat d'études primaires ..... 25

**Chapitre 2 Le collège ..... 29**

Le collège ..... 29

Le collège unique ..... 33

Le brevet des collèges ..... 37

**Chapitre 3 Le lycée ..... 43**

Le lycée ..... 43

Le baccalauréat ..... 47

L'enseignement professionnel ..... 52

**Chapitre 4 Les études supérieures ..... 57**

Les universités ..... 57

Les classes préparatoires aux grandes écoles ..... 62

Les grandes écoles ..... 66

## Partie 2 Le fonctionnement de l'école ..... 71

**Chapitre 5 Les enjeux de l'école ..... 73**

Les programmes scolaires ..... 73

Les rythmes scolaires ..... 77

L'orientation ..... 81

**Chapitre 6 Les apprentissages ..... 87**

L'apprentissage de la lecture ..... 87

L'enseignement de l'Histoire.....	91
L'éducation civique .....	95
Les objets et outils de l'école .....	99
<b>Chapitre 7 La place des adultes dans l'école .....</b>	<b>103</b>
La formation des enseignants .....	103
De l'UFR aux Espé, un diplôme universitaire .....	105
Le personnel encadrant.....	108
Les syndicats enseignants.....	111
Les parents d'élèves .....	115
<b>Chapitre 8 Gestion et évaluations .....</b>	<b>119</b>
Gestion des établissements et gouvernance de l'éducation ..	119
L'évaluation du système scolaire.....	123
L'évaluation des élèves .....	126
<b>Partie 3 L'école ouverte à tous .....</b>	<b>131</b>
<b>Chapitre 9 Les conquêtes de l'école .....</b>	<b>133</b>
La scolarisation des filles.....	133
La mixité .....	137
La massification scolaire .....	140
École et handicap .....	144
<b>Chapitre 10 L'enfant à l'école .....</b>	<b>149</b>
La psychologie de l'enfant .....	149
Les débats pédagogiques .....	153
La vie de l'élève .....	157
<b>Chapitre 11 L'école face à ses difficultés .....</b>	<b>161</b>
L'éducation prioritaire.....	161
Le décrochage scolaire .....	165
La violence à l'école .....	169
<b>Chapitre 12 École et instruction .....</b>	<b>175</b>
La laïcité .....	175
L'enseignement privé.....	179
Autres voies de scolarisation.....	184
<b>Index .....</b>	<b>189</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>191</b>



# PRÉFACE

*Faire baisser la tension et monter l'attention...*

Aucun sujet n'est plus inflammable, dans notre pays, que l'école ! C'est depuis longtemps une passion française et, si les débats ont porté jadis sur des sujets politiques fondamentaux – comme la laïcité ou la place de l'enseignement privé –, ils concernent aujourd'hui une multitude de questions sur lesquelles chaque citoyen et chaque citoyenne a toujours un avis : le port de l'uniforme et la méthode globale, l'orthographe et les langues vivantes, le redoublement et le baccalauréat, etc.

Certes, il est parfaitement légitime que nous nous passionnions, toutes et tous, pour un sujet qui concerne, à la fois, ce que nous avons de plus proche et de plus précieux – nos enfants – et ce qui est le plus important pour notre avenir collectif – notre système éducatif. Mais, justement, parce que les questions éducatives renvoient, en même temps, à la sphère de notre vie privée et à ce qui structure notre vie publique, qu'elles se trouvent à la charnière de la famille et de l'État, de l'intime et de l'universel, il n'est pas facile d'y voir clair et d'avoir des débats sereins.

Car, avant d'être acteurs ou décideurs dans ce domaine, avant de devenir parents ou professeurs, les adultes que nous sommes ont d'abord été éduqués par la génération qui nous précédait. De cette histoire, nous gardons évidemment des traces et nous avons volontiers tendance à pratiquer « la preuve par soi » : pourquoi ce qui a marché avec nous jadis ne resterait pas la bonne solution pour tout le monde aujourd'hui ? D'autant plus que, jadis, nous étions jeunes et que nous avons toujours un peu de tendresse pour notre jeunesse ! Ainsi idéalisons-nous parfois le passé et oublions-nous la spécificité des défis du temps présent.

C'est pourquoi les discussions sur l'école sont si vives et charrient quantité de lieux communs que nous sommes sommés d'approuver ou de récuser : « Nos enfants sont complètement surchargés de travail... » ou, au contraire, « Nos enfants ne font plus rien ! ». « Au moins le certificat d'études n'était pas donné à tout le monde... » ou, au contraire, « À l'époque, tout le monde réussissait le certificat ! ». « La violence à l'école, ça, c'est nouveau ! » ou, au contraire, « Pensez-vous, ça diminuerait plutôt ! »...

En réalité, le débat est tellement chargé d'émotions personnelles, de slogans médiatiques et d'images d'Épinal que nous peinons à distinguer les faits, à séparer les réalités des préjugés, à nous faire une opinion réellement informée, à juger sur pièces, en conscience, du poids de l'histoire et des enjeux d'aujourd'hui.

Et c'est pour cela, justement, que l'ouvrage de Clotilde et Philippe Simon est précieux. Sous un titre sobre, il nous fournit ce dont nous manquons souvent : une mise à plat de notre institution scolaire qui nous permet d'en saisir l'importance et d'en comprendre les mécanismes. Chaque lecteur y apprendra, tout au long des chapitres et des articles, une multitude d'informations qui enrichiront et renouvelleront son regard sur l'école. Il suivra la construction d'une institution de toute première importance pour la nation et verra évoluer sous ses yeux, parmi bien d'autres choses, l'image du maître, les contours de l'école maternelle et de l'université, la place des filles et les modalités de formation des enseignants. Il découvrira des pans entiers de son histoire, trop oubliés – comme l'« école mutuelle » – et des dimensions de son action insuffisamment médiatisées – comme la prise en charge du handicap. Bref, il explorera l'école en détail pour mieux la connaître, mieux la comprendre et mieux en débattre.

Car, dans notre démocratie, l'avenir de l'école est – chacun en convient – de toute première importance. Elle requiert de tous

les citoyens la plus grande attention et de ceux qui en débattent de s'appuyer sur les faits pour faire baisser la tension. L'ouvrage de Clotilde et Philippe Simon réussit très bien à rendre possible l'un et l'autre. Il faut les en remercier.

Philippe Meirieu

Professeur émérite en sciences de l'éducation à l'université  
Lumière-Lyon-II



# LA PRÉHISTOIRE DE L'ÉCOLE

*L'école est le lieu où l'on réunit un groupe d'élèves pour leur dispenser un enseignement collectif. En ce sens, elle se distingue du préceptorat, l'enseignement individualisé.*

## Les prémices de la scolarisation dans l'Empire gallo-romain

En France, l'école telle qu'on l'entend commence avec les Romains. Dans leurs provinces gauloises, ils ouvrent des écoles pour enseigner le latin et former des cadres dirigeants. Les élèves parlent et écrivent en latin. Ils viennent en classe avec leur *pedagogus*, un esclave qui leur fait repasser leurs leçons. Au IV<sup>e</sup> siècle, le christianisme devient la religion de l'Empire. Dans les écoles, l'enseignement de la religion remplace les sciences et les arts, venus des Grecs.

## Le clergé chrétien assure l'éducation

Au V<sup>e</sup> siècle, les invasions barbares dévastent l'Empire romain d'Occident. Les rois francs ne se préoccupent ni de culture ni d'enseignement. L'Église prend le relais. Les moines ouvrent des écoles dans les abbayes. Ils dispensent un double enseignement : l'un réservé aux futurs religieux, l'autre ouvert à tous. L'abbaye de Cluny, en Bourgogne, est l'une des plus réputées. Les évêques ouvrent également des écoles dans leurs diocèses. Celles-ci, appelées « écoles des cathédrales », sont dirigées

par un écolâtre. Elles s'adressent à l'élite de la noblesse et promeuvent l'étude des textes sacrés, dont *Les Évangiles*, ainsi que l'art de l'éloquence.

## La renaissance culturelle sous Charlemagne

Au ix<sup>e</sup> siècle, on assiste à la rupture avec l'obscurantisme des Francs. Charlemagne a besoin de lettrés pour administrer son empire. Il appelle Alcuin d'York, un savant anglais, qui ouvre l'école du Palais, à Aix-la-Chapelle. C'est là que sont formés les *missi dominici*, les représentants de l'empereur. L'enseignement s'inspire de l'Antiquité et réintroduit l'étude des sept arts libéraux (*trivium* : grammaire, rhétorique, logique ; et *quadrivium* : arithmétique, musique, géométrie et astronomie). Alcuin encourage la reproduction des manuscrits des textes sacrés. Il invente la « caroline », une minuscule plus lisible que les majuscules romaines. La loi capitulaire de Théodulf, évêque d'Orléans, oblige chaque prêtre à assurer la gestion d'une école, et à y instruire tous les enfants, quelles que soient leurs conditions sociales. Ces écoles gratuites n'accueillent que des garçons.

## La fondation des universités

À partir du xii<sup>e</sup> siècle, des universités ouvrent en Europe. La première en France, la Sorbonne, à Paris, apparaît en 1150 ; Oxford en 1206 ; Salamanque en 1218 ; Montpellier en 1220. L'université réunit des professeurs et leurs étudiants en corporation. Elle est soumise à l'autorisation du pape. Les cours sont dispensés en latin, ce qui favorise les échanges entre universités d'Europe.

## Collège, baccalauréat et facultés...

Les étudiants, nommés *escoliers*, entrent dès 14 ans dans la faculté des arts. Dans cette année de propédeutique, on enseigne les sept arts libéraux. L'année peut être considérée comme l'ancêtre du lycée. Elle s'achève par le *determinatio* (ancêtre du baccalauréat), premier diplôme de l'université. Ensuite, les étudiants accèdent aux facultés de théologie, de droit ou de médecine. Deux diplômes sanctionnent les études : la licence et le doctorat. L'enseignement est théologique et encyclopédique. L'université forme les administrateurs, les médecins et les officiers de justice. Les étudiants pauvres ou étrangers sont hébergés dans des collèges (internats) dirigés par un principal. Des bourses financent leurs études. La fréquentation de la faculté des arts augmente au point que les collèges deviennent des annexes des universités pour assurer ces enseignements.

## Ouverture des écoles laïques

Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, les villes ouvrent des écoles laïques – avec l'autorisation de l'évêque – pour former les administrateurs. Les maîtres laïques sont titulaires d'une licence d'enseignement. Ces écoles disparaissent pendant la guerre de Cent Ans.

## D'autres acteurs

Les évêques peinent à maintenir leurs écoles. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, des ordres religieux chrétiens se donnent la mission d'enseigner. En particulier les dominicains et les franciscains.

## Un tournant : la Renaissance

Fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'enseignement est bouleversé : les découvertes des grands voyages enrichissent les connaissances ; l'imprime-

rie de Gutenberg (1450) et l'utilisation du papier chiffon multiplient les livres pour un coût moindre ; la réforme protestante affirme que tout fidèle doit pouvoir lire seul les textes sacrés. Les protestants ouvrent des écoles. Le concile de Trente (1545-1563) réagit : chaque église catholique doit ouvrir une « école de grammaire », classes qui enseignent l'écriture, la lecture, la grammaire et le calcul. En 1556, les jésuites ouvrent leur premier collège à Billom, en Auvergne. Révolution dans l'art d'enseigner : ils instaurent une pédagogie active. La leçon donnée est suivie de répétitions avec un élève plus âgé. Ces établissements se multiplient.

## L'enseignement remis en question

Le modèle classique de l'enseignement est de plus en plus perçu comme strict et brutal. Érasme organise l'école en huit classes. Il prône la leçon magistrale qui s'adresse à toute la classe à la fois, et non plus à un seul élève en tête à tête. Montaigne soutient que l'expérience de la vie (voyages et connaissance des hommes) enrichit l'éducation et forme le caractère.

## Le français langue de l'école

En 1539, François I<sup>er</sup> prend l'ordonnance royale de Villers-Cotterêts : le français devient la langue officielle du royaume. Il remplace le latin dans les actes administratifs. Toutefois, il faut attendre deux siècles pour que le français devienne la langue de l'école, sous Louis XIV.

### Et ailleurs...

Dans les pays arabes, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, les écoles coraniques enseignent la lecture, l'écriture et les bases du calcul. L'enseignement de la grammaire et du droit se fait dans les mosquées et les oratoires. Les *madradas*, écoles de droit et de théologie, se multiplient en Irak jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle.



PARTIE 1

# **LES DIFFÉRENTS CYCLES**

Comment notre système scolaire est devenu ce qu'il est aujourd'hui ? De son école maternelle, bientôt obligatoire dès 3 ans, jusqu'à ses universités et grandes écoles ?

Cette histoire commence dans la lointaine Gaule gallo-romaine. Elle devient l'affaire de l'Église catholique. La réforme protestante la bouscule au XVI<sup>e</sup> siècle. La Révolution française, l'Empire puis la République lui donnent une nouvelle place dans la société. Enfin, à partir des années 1950, la société du savoir et la compétition mondiale entre pays dessinent son visage actuel.

Cette histoire est marquée par de fortes personnalités qui furent capables de changer le cours des choses. Ou qui incarnèrent les changements. Jules Ferry domine ce paysage. Certes. Mais il s'inscrit dans la lignée de François Guizot et de Frédéric de Falloux. Et il parachève l'instauration de l'enseignement primaire pour tous. Près d'un siècle plus tard, René Haby en fait de même pour le collège unique. Dans le droit fil de ses devanciers moins célèbres : Christian Fouchet et Jean Capelle.

Car ces personnalités, au service de régimes politiques aussi divers que la Restauration, la monarchie de Juillet, le Second Empire et les Républiques, ont lié leur action à celle de leurs prédécesseurs. Chacun, à sa manière, a répondu à cette question cruciale : la société a-t-elle besoin d'une école d'élite réservée à quelques-uns ou d'une école accueillante ouverte à tous ?

# L'ÉCOLE PRIMAIRE

### Au programme

- L'école maternelle
- L'école élémentaire
- Un certificat d'études primaires

## L'école maternelle

*Fréquentée par la quasi-totalité des enfants dès 3 ans, elle doit devenir obligatoire dès cet âge, à la rentrée 2019.*

## Les petites écoles à tricoter

En 1770 dans les Vosges, les pasteurs protestants Jean-Georges Stuber et Jean-Frédéric Oberlin recueillent les enfants pauvres dont les parents travaillent. Dans la seule pièce chauffée de leur maison, ils éveillent les plus jeunes avec des images et des jouets éducatifs. Ils enseignent aux plus âgés à filer et à tricoter. Plusieurs salles ouvrent. Des jeunes femmes, appelées « conductrices » de l'enfance, sont formées. Ces écoles à tricoter sont mixtes.

## Les salles d'asile

En 1826, la marquise de Pastoret s'inspire des *Infant schools* anglaises et ouvre une salle d'asile à Paris. Elle accueille environ